



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-huitième session

Rome, 8 - 9 décembre 1999

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
1999-2000

Depuis l'envoi du document EB 99/68/R.35 aux membres du Conseil d'administration, cinq autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

| | |
|--|---|
| Région: Afrique I | Pays: Bénin |
| Nom du programme: Développement de la culture des racines et tubercules | PNB par habitant ¹ : 380 |
| Coût du programme (en millions de USD): 19,0 | Population (en millions d'habitants) ¹ : 6,9 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer | Financier extérieur principal ² : FIDA |
| Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables | Cofinanceurs: pourparlers en cours avec l'Agence danoise de développement international (DANIDA), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), et la Banque mondiale |
| État d'avancement: formulation en cours | Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et à déterminer |

Objectifs du programme

Le Bénin jouit d'un avantage comparatif dans le secteur des racines et tubercules, le manioc et l'igname contribuant l'un et l'autre pour une large part à la production agricole et à la sécurité alimentaire des familles. Tout en favorisant la diversification des exportations, face aux difficultés de commercialisation que connaît actuellement le coton, premier pourvoyeur de recettes extérieures du pays, le programme proposé vise essentiellement à atténuer la pauvreté des populations rurales les plus défavorisées, en leur permettant d'accroître durablement leurs revenus grâce à la production, à la transformation et à la commercialisation des racines et tubercules. Dans cette optique, il privilégiera en particulier les activités de transformation des femmes, qui représentent plus de 90% de la main-d'œuvre dans ce secteur. Ainsi, le programme aidera le Gouvernement du Bénin à engager un effort national visant à rationaliser de bout en bout la filière des racines et tubercules, en collaborant avec d'autres programmes susceptibles de favoriser la création de synergies dans le secteur considéré.

Bénéficiaires du programme

Ce programme d'envergure nationale couvrira dans un premier temps quatre zones agro-écologiques situées dans le centre du pays, où les ressources naturelles disponibles se prêtent le mieux à la culture des racines et tubercules. Ces quatre zones englobent 51 des 67 sous-préfectures rurales du pays, et représentent 72% de son territoire, 64% de sa population et 74% des personnes considérées pauvres ou vulnérables. Plus de 70% de la population totale, estimée à 3,9 millions d'habitants, vit en zone rurale et se consacre à l'agriculture. D'après les chiffres de 1999, il y aurait environ 400 à 450 000 ménages ruraux dans le pays, dont plus de 80 000 font partie du groupe cible des petits exploitants sans ressources. Le programme bénéficiera directement à environ 22 000 petits agriculteurs, 17 400 femmes spécialisées dans la transformation et 2 900 jeunes adolescents en fin de scolarité répartis dans 725 villages. D'autres agriculteurs et transformateurs, en nombre au moins équivalent, devraient en profiter indirectement. Étant donné le rôle prédominant des femmes dans la filière, le programme s'attachera en outre à renforcer les organisations féminines et à faciliter leur accès à des techniques qui permettent d'économiser la main-d'œuvre, à la formation et au crédit. Des emplois seront créés pour les jeunes, qui pourront ainsi travailler soit comme prestataires de services à

¹ Données de 1997. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et l'évaluation prospective du programme et se charge de mobiliser des ressources extérieures.

la production locale, soit comme instructeurs ou formateurs dans le cadre des activités d’alphabétisation et d’initiation à la gestion. Grâce à une approche globale mise en œuvre à la base, le programme renforcera les moyens dont disposent les collectivités locales pour entreprendre et mener à bien des actions de développement.

Composantes du programme

a) Appui aux systèmes de production des racines et tubercules

Objectifs: i) accroître la productivité et faire adopter des pratiques performantes et viables pour la culture des racines et tubercules; ii) mettre au point un système durable de multiplication et de distribution de matériel végétal amélioré; iii) renforcer et étendre les activités de recherche et de développement consacrées à l’amélioration des variétés et des technologies, afin d’accroître la productivité et de réduire les pertes au champ. Un corps de 51 techniciens (un par sous-préfecture) assurera les services de conseil et d’appui dont les agriculteurs ont besoin.

b) Appui aux activités de transformation et de commercialisation

Objectifs: i) réduire les coûts et améliorer la qualité des racines et tubercules transformées grâce à l’adoption de techniques économes en main-d’œuvre, à la formation et à une plus grande facilité d’accès au crédit octroyé par les institutions de microfinance existantes; ii) renforcer et élargir les activités de développement des technologies et les programmes d’essai en cours; iii) préparer la commercialisation des produits en menant des études de marché nationales/internationales, en créant des réseaux d’entreposage, en facilitant l’accès à l’information sur les prix et en formant des associations au niveau des villages. Neuf techniciens (un par unité opérationnelle) fourniront des conseils et un appui au titre de cette composante.

c) Appui aux institutions locales

Le programme contribuera à la création de dix unités opérationnelles chargées de coordonner et d’animer les accords de partenariat passés avec les institutions locales, parmi lesquelles des groupes d’exploitants et de femmes spécialisées dans les activités de transformation, des groupes de commercialisation et des organisations communautaires. La responsabilité de ces unités opérationnelles sera confiée à des prestataires de services dans le cadre de contrats d’un an renouvelables, prestataires qui recruteront à leur tour un total de 37 animateurs résidant dans les villages et déployés sur le terrain pour travailler en étroite coopération avec les institutions locales. Les activités de formation comprendront des cours de perfectionnement destinés aux animateurs et aux superviseurs, pour les aider à stimuler la participation des populations, ainsi que la formation pédagogique de quatre jeunes par village, qui seront ensuite eux-mêmes chargés d’organiser des cours d’alphabétisation et d’initiation à la gestion. Enfin, un fonds d’investissement villageois sera créé pour résoudre les problèmes d’infrastructure qui font obstacle au développement de la culture des racines et tubercules, et le programme aidera les groupes de villageois à accéder aux crédits distribués par les systèmes financiers décentralisés.

d) Gestion du programme

Des fonds sont prévus pour la mise en place d’une unité de gestion du programme (UGP) et d’une direction régionale dans le nord du pays, ainsi que pour le suivi et l’évaluation des activités de la filière racines et tubercules.

Mise en oeuvre du programme

Le Ministère du développement rural, par l'intermédiaire de sa Direction de la programmation et de la planification, sera le maître d'oeuvre de ce programme d'une durée de sept ans, dont la coordination sera assurée par un comité de pilotage au niveau national et par six comités décentralisés au niveau départemental. L'UGP sera chargée de la gestion courante des opérations, ainsi que de la coordination avec les autres projets/programmes en cours et de la supervision des prestataires de services responsables des unités opérationnelles.

Caractéristiques importantes

Dans une situation où la sécurité alimentaire des populations est assurée mais où la pauvreté persiste, il ne s'agit plus de se demander comment faire pour produire davantage, mais plutôt comment améliorer la productivité et accroître les revenus en réduisant les coûts de production. Le programme se propose de résoudre ce problème en rationalisant la production et la transformation pour tirer parti des débouchés commerciaux. L'un de ses aspects novateurs consiste notamment, en matière de prestation de services, à confier à une structure temporaire le soin de promouvoir la mise en place d'institutions locales autonomes. Cette approche correspond bien à la situation actuelle du Bénin, où les services de vulgarisation ont été démantelés sans pour autant avoir été remplacés par une autre organisation. En outre, le programme envisage de donner un rôle plus important au secteur privé, sans limiter ce dernier aux seules ONG. La mission de formulation a déjà tenu deux ateliers dont plus de 90% des participants étaient des villageois, parmi lesquels une majorité de femmes. Les cadres logiques esquissés à cette occasion soulignent la nécessité de mettre l'accent sur les problèmes de commercialisation.

Principales questions

Les questions suivantes seront abordées lors de l'évaluation prospective: synergies et complémentarités avec les programmes/projets en cours, et mise en place de mécanismes de coordination; b) solutions envisageables pour mettre les systèmes de microfinance existants au service du programme; c) dialogue à mener avec toutes les parties prenantes sur la stratégie à adopter pour la commercialisation et l'exportation du manioc, de manière à faire bénéficier tous les petits producteurs du développement de la filière racines et tubercules.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, six projets (dont quatre dus à l'initiative du FIDA et deux cofinancés par lui) ont été approuvés pour un total de 50,65 millions de DTS. Trois d'entre eux sont en cours d'exécution.

| | |
|--|---|
| Région: Afrique I | Pays: Burkina Faso |
| Nom du projet: Projet national de gestion des terroirs, PNGT II | PNB par habitant ¹ : 250 |
| Coût du projet (en millions de USD): 103,5 | Population (en millions d'habitants) ¹ : 10,0 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer | Financeur extérieur principal ² : IDA |
| Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables | Cofinanceurs: FIDA, Gouvernement du Danemark, Gouvernement des Pays-Bas et d'autres donateurs bilatéraux |
| État d'avancement: évaluation prospective en cours | Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: Banque mondiale (avec la participation du FIDA) |

Objectifs du projet

L'agriculture et l'élevage ont soumis à de très fortes pressions la base de ressources naturelles déjà fragile du pays, en particulier dans le plateau central, région depuis toujours la plus densément peuplée. Le projet envisagé a été conçu comme la première phase d'un programme qui contribuera à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement durable des zones rurales, en rompant le cercle vicieux caractérisé par la dégradation des ressources naturelles, le déclin de la production et la précarité croissante des conditions de vie. Il vise à donner aux communautés rurales les moyens qui leur permettront d'améliorer de façon durable la gestion des ressources naturelles, la production et les équipements socio-économiques. À cette fin, il prévoit en particulier des mesures destinées à:

- a) renforcer la capacité d'organisation des communautés bénéficiaires (groupes/organisations);
- b) diversifier l'économie rurale et accroître le revenu des paysans;
- c) stabiliser et améliorer la gestion sylvopastorale, la fertilité des sols et la biodiversité;
- d) multiplier les équipements socio-économiques de base.

À travers ces efforts, le projet soutiendra en outre la stratégie de développement rural décentralisée adoptée par le gouvernement, et la création de municipalités rurales. Il met à profit l'expérience acquise dans le cadre du Projet national de gestion des terroirs (PNGT), qui a réussi à promouvoir une conception de l'aménagement du territoire axée sur les communautés.

Bénéficiaires du projet

D'après une enquête sur les ménages réalisée en 1998, les taux de pauvreté absolue sont très élevés dans la population burkinabè (51% en zone rurale et 77% dans le secteur de l'agriculture de subsistance). Le groupe cible de ce projet d'envergure nationale englobe l'ensemble de la population rurale, en privilégiant toutefois les groupes les plus vulnérables: paysans pratiquant une agriculture de subsistance, femmes et jeunes. Dans 28 provinces, quelque 2 millions de personnes (environ 25% de la population rurale) réparties entre 2 000 villages ou 1 000 terroirs³ bénéficieront directement des investissements et des activités financés par le projet. Dans les 17 autres provinces du pays, les projets et programmes en cours seront complétés par un appui financier si besoin est.

³ On entend par terroir un territoire sur lequel vit une communauté réunie par une culture ou des traditions, et qui peut englober un ou plusieurs villages.

Composantes du projet

a) Développement des capacités locales

Le soutien prévu au titre de cette composante a pour but de transférer au niveau des communautés locales et de leurs organisations la responsabilité des décisions en matière de planification et d'exécution des investissements dans les villages (ou groupes de villages). Ce soutien prendra plusieurs formes: i) consultations avec les villageois afin de les sensibiliser à la gestion des terroirs et de diffuser cette approche; ii) programmes de formation structurée destinés aux membres des commissions villageoises de gestion du terroir (CVGT) et des comités d'action spécifique (CAS) et centrés sur les compétences requises en matière d'organisation, de gestion et de savoir-faire technique pour planifier, exécuter et pérenniser les projets des villages; iii) appui technique aux organisations locales pour le recrutement des divers intermédiaires/prestataires de services (ONG, organismes d'exécution régionaux ou entreprises privées) nécessaires pour assurer toute une gamme d'activités.

b) Fonds d'investissement villageois

Le projet financera deux types de projets de développement locaux: i) des microprojets dont la maîtrise d'oeuvre sera directement confiée aux villages, jusqu'à concurrence de 9 millions de francs CFA (environ 15 000 USD) par an et par territoire (avec une population moyenne de 3 000 personnes) sur une durée maximale de cinq ans; ii) des projets locaux de plus grande envergure, pouvant aller jusqu'à 120 millions de francs CFA (200 000 USD), exécutés par le projet ou par des intermédiaires. Tous les projets envisagés par les bénéficiaires à l'issue d'un diagnostic participatif des besoins seront pris en considération et évalués selon une série de critères agréés. Les besoins seront recensés dans trois domaines: i) infrastructures économiques (routes et pistes rurales, micro-irrigation, aménagement des bas-fonds, etc.); ii) équipements sociaux écoles, dispensaires, puits, etc.); iii) gestion des ressources naturelles (fertilité des sols, aménagement des forêts, des pâturages et des ressources hydriques, conservation des superficies boisées, énergie rurale, préservation de la biodiversité, etc.).

c) Fonds d'investissement spécial

Le projet jouera un rôle de prêteur en dernier ressort vis-à-vis des autres projets de développement local en cours dans les 17 provinces qu'il ne couvre pas directement. Il appuiera ainsi les structures et les activités du cadre de concertation technique provincial (CCTP) et passera des accords avec les autres projets concernés.

d) Soutien opérationnel

Le soutien opérationnel comporte trois volets: i) programmes de formation destinés aux prestataires de services/intermédiaires recrutés dans le cadre du PNGT II, en particulier dans le domaine des approches participatives; ii) coordination des opérations au niveau du CCTP; iii) action pilote sur le thème de la maîtrise foncière.

e) Gestion et administration du projet

Sur le terrain, les coûts financés par le projet seront ceux d'une structure simplifiée: formation, personnel, rénovation des bâtiments, soutien logistique, équipement et frais d'exploitation. Le projet financera également ses frais généraux.

Mise en oeuvre du projet

Le Ministère de l'agriculture sera l'organisme de tutelle du projet, tandis qu'un comité directeur interministériel, le conseil du PNGT, sera chargé d'approuver les programmes de travail et budgets annuels et de superviser l'exécution des activités. Un organisme de gestion semi-autonome, relevant du Ministère de l'agriculture, assurera l'administration quotidienne des opérations. Quatre bureaux régionaux vérifieront la conformité technique des investissements financés par le projet et rempliront en outre des fonctions d'évaluation et de supervision financières dans leurs domaines respectifs. Au nombre de 18, les bureaux provinciaux, dotés d'équipes multidisciplinaires très mobiles, joueront un rôle technique et seront progressivement chargés d'établir et de suivre les contrats passés avec les intermédiaires (ONG, services publics, autres projets, entreprises privées, etc.) pour l'exécution des activités du projet. Au niveau provincial, le CCTP assurera la coordination entre tous les partenaires présents sur le terrain.

Caractéristiques importantes

L'intervention proposée s'inscrit dans le droit fil de la stratégie à moyen terme du FIDA au Burkina Faso, laquelle a pour objectif d'accroître la production et le revenu des populations en privilégiant les activités liées à la protection de l'environnement, à la conservation des sols et de l'eau et à l'aménagement agroforestier, ainsi que la lutte contre la désertification, tout en créant de nouvelles activités économiques non agricoles. Elle correspond également à l'engagement pris par le FIDA dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification et représente la première initiative de l'Organisation en faveur du plan d'action national arrêté dans ce domaine. Enfin, le projet illustre la convergence croissante des stratégies de la Banque mondiale et du FIDA en ce qui concerne le développement du secteur rural au Burkina Faso, et offre à ce titre l'occasion de bénéficier d'expériences et de compétences complémentaires. Le FIDA propose de cofinancer certaines composantes du projet (développement des capacités locales, fonds d'investissement en faveur de microprojets, soutien opérationnel et gestion du projet) à égalité avec les autres bailleurs de fonds.

Principales questions

Les questions suivantes seront abordées lors de l'évaluation prospective: a) détail des modalités de cofinancement, et b) critères d'accès aux ressources du fonds d'investissement villageois.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a financé six projets au Burkina Faso, dont cinq dus à son initiative, pour un montant total de 57,75 millions de DTS. Deux de ces projets sont en cours d'exécution, et le projet d'appui aux micro-entreprises rurales devrait débiter le 31 décembre 1999.

| | |
|--|--|
| Région: Afrique I | Pays: Côte d'Ivoire |
| Nom du projet: Appui aux petits producteurs horticoles | PNB par habitant¹: 710 |
| Coût du projet (en millions de USD): 11,08 | Population (en millions d'habitants)¹: 14,2 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer | Financier extérieur principal²: FIDA |
| Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables | Cofinancier: Aucun |
| État d'avancement: formulation en cours | Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et à déterminer |

Objectifs du projet

À ce jour, on a prêté peu attention à la petite ou micro-irrigation pour les légumes et l'horticulture en Côte d'Ivoire étant donné que la plupart des investissements dans l'irrigation ont eu pour objet d'augmenter la production rizicole. De ce fait, il n'a pas été tenu compte des besoins des paysans pauvres, parmi lesquels les femmes et les jeunes - principaux praticiens de la micro-irrigation - sont particulièrement vulnérables. Dans ce contexte, le but du projet proposé est d'augmenter les revenus, la sécurité alimentaire et la productivité agricole des petits producteurs démunis et notamment des femmes, des jeunes et des migrants venant des régions et des pays avoisinants. Le projet s'attachera à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des groupements paysans, du secteur privé, des ONG et des institutions publiques pour développer la petite et micro-irrigation dans certaines régions de Côte d'Ivoire comme suit: a) assurer une assistance technique et organisationnelle aux groupements paysans pour solliciter et surveiller l'irrigation et autres services techniques y afférents des prestataires de services; b) renforcer la capacité des paysans et des prestataires de services à construire, gérer et maintenir efficacement et de manière durable des micropérimètres peu onéreux; c) établir un fonds pour la prestation de services d'irrigation pour encourager l'achat par voie de concours de ces services par les associations paysannes.

Bénéficiaires du projet

Les interventions du projet porteront principalement sur la zone de savanes (régions administratives de savanes et de la vallée de Bandama) où l'on trouve les plus hautes concentrations de pauvreté. On estime que le projet bénéficiera directement à 35 000 personnes et indirectement à 65 000 autres. Les femmes et les jeunes formeront les groupes cibles principaux du projet. Les avantages se traduiront par des revenus accrus et plus stables pour les petits producteurs cibles des zones du projet ainsi que par la capacité renforcée des organisations de base à offrir des services d'appui technique et à gérer les petites infrastructures d'irrigation. La productivité en exploitation sera accrue et l'expansion de la production de légumes en saison sèche stimulera l'emploi rural et entraînera la diversification des sources de revenu.

Composantes du projet

a) Planification participative et renforcement des capacités de la base

S'inspirant d'approches déjà pratiquées dans certains projets de développement de la région, les interventions du projet comprendront: i) le renforcement des capacités locales à diagnostiquer les contraintes au développement et à planifier, surveiller et gérer les investissements communautaires; ii) la création et le renforcement des groupements en tirant parti des structures informelles en place; iii) la sensibilisation aux besoins des groupements féminins et la structuration des activités de petite irrigation pour y répondre; iv) l'alphabétisation fonctionnelle des femmes; v) l'appui au renforcement des comités de développement villageois.

b) Développement de l'irrigation

La composante appuiera le développement de l'irrigation des bas-fonds et des petites parcelles de légumes. Un financement sera assuré pour: i) la sélection participative des sites et les études de faisabilité pour la création de petites infrastructures d'irrigation ainsi que pour la remise en état des structures déjà en place; ii) la construction d'infrastructures en passant des contrats avec les sociétés de travaux publics et les artisans locaux.

c) Prestation de services connexes

Le but de cette composante est d'améliorer l'environnement économique et social de manière à renforcer l'efficacité des investissements de renforcement de la production et de création de groupements mentionnés ci-dessus. À cette fin, le projet financera: i) la vulgarisation agricole pour la gestion de l'irrigation, la production de légumes et la commercialisation; ii) la création de liens avec les institutions de microfinancement en place; iii) le renforcement du sous-secteur légumes en aidant à faire naître des organisations professionnelles de producteurs de légumes; iv) la création d'un fonds de développement villageois pour appuyer les investissements villageois qui renforcent le potentiel de production agricole et améliorent les conditions de vie (par exemple, réfection et remise en état des routes de desserte, approvisionnement en eau potable, installations d'entreposage et achat de matériel de transformation).

d) Coordination du projet

Le projet financera les services d'une petite équipe de personnel technique; le transport, le matériel et machines de bureau; l'appui technique à court terme et la création d'un système d'évaluation et de suivi.

Mise en oeuvre du projet

Le Ministère de l'agriculture sera responsable de la mise en oeuvre globale de ce projet de sept ans. La coordination sera assurée par une unité de coordination du projet (UCP) légère et semi-autonome sise à Korhogo (capitale de la région de savanes). L'UCP aura pour rôle d'assurer l'orientation stratégique, de sous-traiter les opérations aux prestataires de services et de s'acquitter des tâches administratives relatives à l'exécution du projet.

Aspects importants

Conformément à la stratégie à moyen terme du FIDA pour la Côte d'Ivoire, cette intervention promeut une approche sécurité alimentaire des ménages: elle aidera à accroître et à stabiliser l'approvisionnement vivrier et les revenus des ruraux pauvres dans une des zones les plus démunies du pays. Le projet contribuera à augmenter la participation des femmes au développement et à mettre



un frein à l'exode des jeunes vers les villes. La conception du projet s'est inspirée grandement de l'expérience du FIDA en matière de petits projets d'irrigation qu'il a menés ailleurs en Afrique. En outre, le FIDA aidera le pays à élaborer une stratégie nationale pour la petite irrigation dans le contexte du Programme national de régénération des cultures vivrières récemment formulé. Le Projet tirera parti des approches participatives mises au point dans le cadre du projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales (419-CI) en cours. Au cours des trois premières années de mise en oeuvre, une approche pilote sera suivie. Les résultats d'une évaluation à mi-parcours pendant la quatrième année serviront à orienter la phase d'expansion pendant le reste de la période d'exécution.

Principales questions

L'évaluation prospective se penchera sur les questions suivantes: a) définition de mécanismes et procédures pour la création et la mise en oeuvre du fonds de développement villageois proposé; b) préparation d'une liste indicative de villages pouvant avoir droit aux interventions du projet; c) analyse plus poussée des questions de tenure et moyens appropriés d'assurer un degré adéquat de sécurité de tenure pendant et après le projet, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre des groupes vulnérables; d) détermination des besoins de recherche, le cas échéant.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour le FIDA a financé six projets en Côte d'Ivoire (cinq dus à son initiative et un cofinancé) pour un montant total de 41,3 millions de DTS. Trois de ces projets sont en cours.

| | |
|--|---|
| Région: Afrique I | Pays: Ghana |
| Nom du programme: Services financiers ruraux | PNB par habitant¹: 390 |
| Coût du programme (en millions de USD): 16,0 | Population (en millions d'habitants)¹: 18 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financeur extérieur principal²: FIDA |
| Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables | Cofinanceurs: pour parler en cours avec la BafD, GTZ et la Banque mondiale |
| État d'avancement: formulation achevée | Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA/Banque mondiale (évaluation prospective conjointe) et la Banque mondiale |

Objectifs du programme

Alors que le secteur financier du Ghana a été profondément réformé au cours de la dernière décennie, les institutions rurales et de microfinancement ont été très peu appuyées. Au cours de l'exercice participatif d'évaluation de la pauvreté, de nombreux agriculteurs ont reconnu que l'accès au financement rural était indispensable pour accroître la production et les revenus agricoles. C'est pourquoi le programme proposé appuiera les efforts du gouvernement pour élargir l'intermédiation financière rurale à l'appui de sa stratégie de développement rural accéléré et de réduction de la pauvreté. Il encouragera aussi la mise en place d'un cadre directif et institutionnel pour améliorer l'accès des communautés rurales pauvres aux ressources financières, augmenter la productivité des systèmes agricoles, promouvoir le développement des entreprises rurales et renforcer les moyens d'action des groupes locaux et des associations qui assurent des services d'épargne et de crédit en milieu rural. Pour atteindre ces objectifs, le programme se propose de: a) appuyer le développement, la formation et les moyens d'action des institutions financières informelles et des groupements ruraux afin d'élargir leur rayon d'action et d'étendre les services à une vaste clientèle rurale comportant des femmes dont beaucoup sont particulièrement pauvres; b) donner aux banques rurales les moyens de jouer un rôle d'intermédiation efficace par des améliorations technologiques, le développement des ressources humaines, la mise au point et l'essai d'instruments novateurs mieux adaptés à l'évolution des besoins financiers des ruraux; c) étant donné la nature du système bancaire en milieu rural, appuyer la mise en place d'une institution faîtière qui mettra les banques rurales en mesure de régler les problèmes techniques et institutionnels qui limitent leur potentiel et leur impact sur le développement économique rural; d) renforcer les liaisons sectorielles pour assurer une meilleure transmission de l'information, la mise en commun des savoirs et la rentabilité des prestations de services; et e) renforcer la supervision des banques rurales assurée par la Banque du Ghana.

Bénéficiaires du programme

Bien qu'il s'agisse d'un programme de portée nationale, les interventions seront concentrées sur les zones rurales où vivent plus de 70% des pauvres du pays. En renforçant l'efficacité de l'intermédiation financière rurale et en élargissant l'accès des ruraux pauvres, y compris des femmes, aux services financiers, le programme contribuera à améliorer l'économie et les revenus ruraux. Il permettra à une fraction importante de la population rurale du Ghana de participer à l'intermédiation financière et contribuera à stimuler la croissance et à réduire la pauvreté en suscitant des investissements ruraux productifs. Comme les femmes rurales jouent un rôle particulièrement actif

dans la constitution et le fonctionnement de groupements financiers à caractère informel, elles bénéficieront d'un appui aussi large qu'important (les femmes représentent plus de la moitié de la population rurale et assurent environ 70% de la production alimentaire). Plus de 40% des ménages ruraux sont dirigés par une femme. Environ 39% de la population rurale devrait bénéficier du programme. Les interventions auront en outre des retombées importantes au plan du renforcement institutionnel et de l'amélioration du potentiel.

Composantes du programme

a) Renforcement des liens entre les secteurs informel et formel

La composante a pour but de renforcer les liens entre les entités de microfinancement informelles et formelles au plan opérationnel, technique et à celui de l'information. Il est prévu à cet effet de: i) mobiliser, former et promouvoir des groupes cohérents d'épargne et de crédit rural et des associations de services financiers de dimension gérable - sensibiliser, développer des groupes informels et les mettre en mesure d'établir des partenariats plus efficaces avec les banques rurales traditionnelles; ii) inculquer des habitudes d'épargne aux membres des groupes; iii) assurer une formation pour développer le sens de la responsabilité collective ou la pression des pairs en remplacement des garanties normalement exigées et instiller des principes de discipline du crédit; iv) aider les ONG à constituer des groupes en fournissant des services sociaux et d'appui; et v) financer l'aide technique nécessaire. Le programme encouragera en outre des initiatives dans le cadre desquelles des opérateurs informels (comme les collecteurs *susu*) deviendront des agents officiels des banques rurales pour la collecte de l'épargne et la fourniture de crédit aux particuliers.

b) Renforcement du potentiel des banques rurales

Le programme appuiera: i) le développement des ressources humaines; ii) le renforcement des systèmes de contrôle interne afin d'améliorer la transparence et la justification de l'emploi des fonds, de renforcer l'efficacité opérationnelle entre les banques rurales et leurs agences assurant la mobilisation de l'épargne; iii) le renforcement des capacités d'évaluation des projets ruraux par les banques rurales; et iv) les essais d'instruments novateurs facilitant l'intermédiation financière. Il appuiera aussi la restructuration des petites banques rurales à la condition qu'elles satisfassent certains critères de sélection.

c) Renforcement institutionnel

Le programme appuiera l'établissement d'une structure faîtière pour le réseau de 132 banques rurales et communautaires. Il financera l'assistance technique, la formation et le matériel nécessaires à l'entrée en service dudit organe, ainsi qu'un réseau de communications permettant de resserrer les relations entre les banques rurales, d'échanger des informations et des savoirs.

d) Appui à la Banque du Ghana

Le programme appuiera le renforcement de filiales de la Banque du Ghana pour leur permettre d'assurer la surveillance et le suivi des opérations de microfinancement et de mettre au point des stratégies appropriées. Cela facilitera l'insertion des banques rurales dans le nouveau cadre établi. Des fonds seront fournis pour la formation, l'achat d'ordinateurs, d'équipement et la réalisation d'études.

e) Gestion et suivi et évaluation du programme

Le programme financera le surcoût de l'exécution, l'équipement, les véhicules et l'appareil logistique; une enquête de référence effectuée la première année, des études de suivi et des audits indépendants.

Exécution du programme

La Banque du Ghana sera responsable de l'exécution de ce programme de six ans. Son Département de l'inspection des finances rurales assumera la gestion et la coordination globale du programme. La coordination et la gestion au jour le jour incomberont à une Unité de gestion du programme (UGP) indépendante qui sera chargée du suivi et de l'évaluation des activités financées par le programme. Un comité de coordination du programme fournira des directives sur l'exécution et passera périodiquement en revue les progrès accomplis. Les groupes et les associations joueront un rôle important dans l'exécution.

Caractéristiques importantes

À part le projet de financement rural parrainé par la Banque mondiale (clos en 1995) et diverses opérations du FIDA dans plusieurs parties du pays, aucune aide d'envergure n'a été apportée pour renforcer les 132 banques rurales et communautaires du pays. Le programme contribuera à combler cette grave lacune institutionnelle par un appui global aux institutions rurales et aux organismes de microfinancement du Ghana. La conception du programme tient pleinement compte des enseignements tirés d'interventions précédentes financées par des donateurs dans le secteur financier rural et d'autres projets financés par le FIDA au Ghana (projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental, projet en faveur des petites entreprises rurales, projet de développement agricole du Haut Ghana occidental) et au Bénin (fondés sur des associations de services financiers promues par le FIDA). Les conclusions de l'évaluation terminale du projet de crédit, de fourniture d'intrants et de commercialisation en faveur des petits exploitants financé par le FIDA seront également prises en compte. Le calendrier d'exécution du programme sera établi de manière à compléter les activités appuyées par le programme d'infrastructure villageoise, le projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental et le programme d'amélioration des racines et tubercules au bénéfice des couches les plus pauvres de la population. La participation des femmes et la prise en compte des problèmes d'équité entre les sexes seront assurées du fait que les femmes sont imprégnées de culture *susu* et que la constitution de groupes leur est familière. Les techniques participatives proposées devraient faire en sorte que les pauvres et leurs institutions de microfinancement, les réseaux ou les représentants des ONG participent effectivement à la concertation sur le développement d'activités du secteur informel. Les services de microfinancement informels proposés auront certaines caractéristiques opérationnelles novatrices destinées à éliminer les obstacles qui empêchent les femmes d'avoir accès aux ressources financières.

Principaux problèmes

Au cours de l'évaluation prospective, on s'attachera aux points suivants: a) affinement des activités du programme et sélection des parties prenantes, b) finalisation des dispositions concernant la mise en oeuvre; c) cofinancement avec la Banque africaine de développement, GTZ et la Banque mondiale; et d) autres points pertinents, notamment la situation juridique, les droits et les contraintes des femmes les empêchant de s'organiser pour exercer des activités socio-économiques (individuellement ou en groupe). Par ailleurs, outre l'attention portée aux banques rurales, le programme s'attachera aux nombreuses institutions en aval de la filière financière rurale et aux réglementations en vigueur dans le secteur financier informel en milieu rural, étant donné les interdépendances qui les lient les unes et les autres.



Activités antérieures du FIDA

Neuf projets (deux cofinancés et sept dus à l'initiative du FIDA) ont été approuvés pour le Ghana à hauteur de 76,2 millions de DTS au total. Deux de ces projets ont été financés conjointement avec le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA). Deux projets étaient intégralement financés par le PSA. Quatre projets sont en cours d'exécution. Le projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental (Phase II) devrait prendre effet à la fin de décembre 1999.

| | |
|--|--|
| Région: Asie et Pacifique | Pays: Inde |
| Nom du projet: Appui à la microfinance au niveau national | PNB par habitant¹: 370 |
| Coût du projet (en millions de USD): 131,2 | Population (en millions d'habitants)¹: 962,3 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financeur extérieur principal²: FIDA |
| Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables | Cofinanceur: Département du développement international (DFID) – Royaume-Uni |
| État d'avancement: évaluation prospective en cours | Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU |

Objectifs du programme

Malgré les efforts concertés déployés par le Gouvernement de l'Inde pour assurer des services financiers aux pauvres par le biais du développement d'un vaste réseau d'institutions financières formelles (IFF), l'accès des défavorisés au crédit institutionnel reste limité, puisqu'il ne concerne que 20% des ruraux pauvres, ce qui restreint l'investissement à la fois dans les petites exploitations et dans le secteur de la micro-entreprise. Les IFF n'étant pas parvenues à répondre aux besoins de crédit des pauvres, on a assisté ces 20 dernières années à l'émergence d'initiatives très variées de microfinancement de la part du secteur semiformal, en majorité lancées par des ONG. Mais ces initiatives ont été lentes à se développer. En comparaison avec l'expérience et l'envergure du secteur dans d'autres pays de la région, l'Inde a fait une entrée tardive dans le domaine de la microfinance. Le microcrédit constitue un outil important du progrès économique et social durable ainsi qu'un instrument essentiel de la lutte contre la pauvreté et de l'instauration d'un avenir viable. Tenant compte de ces éléments, le projet proposé a pour objectif global d'élargir horizontalement et verticalement le champ d'action des institutions et programmes de microfinance et de les intégrer au secteur financier en leur facilitant l'accès aux ressources disponibles afin de permettre aux pauvres de mieux tirer parti des services de microfinancement. À cet effet, le projet contribuera au développement d'un secteur de la microfinance plus structuré, plus large et plus efficace à l'échelon national. Il sera ainsi mieux en mesure de servir les hommes et les femmes démunis et de concourir à la mise en place d'un environnement porteur adapté au développement d'institutions de microfinancement viables qui contribueront à accroître le revenu et l'emploi, à éliminer la pauvreté et à démarginaliser les pauvres et leurs communautés.

Bénéficiaires du projet

Le projet devrait favoriser des évolutions positives dans le secteur de la microfinance en Inde. Il jouera également un rôle décisif dans la lutte contre la pauvreté en permettant aux pauvres de procéder à des micro-investissements à rendement élevé et en contribuant à leur insertion sociale. Le groupe cible englobera toutes les fractions de pauvres des zones rurales et urbaines qui ont besoin de services de microfinancement (approximativement 1,3 million d'hommes et de femmes). Toutefois les fonds du FIDA seront réservés aux zones rurales et semirurales. Quelque 540 000 personnes devraient être les emprunteurs directs des fonds de crédit fournis par la Fondation pour le microcrédit (SFMC) aux institutions de microfinancement (IMF)/IFF. Les 800 000 autres personnes recevront des prêts sur l'épargne des membres ou bénéficieront des services d'épargne par l'entremise des groupes d'entraide

appuyés par les IMF. Environ 70% de ces personnes seront des femmes et 80% appartiendront à la catégorie des pauvres. Le ciblage sera assuré par le plafonnement du montant des prêts et par des procédures d'autosélection qui imposent une discipline au sein des groupes d'entraide.

Composantes du projet

a) Renforcement des capacités du secteur de la microfinance

Cette composante a pour objectif de créer une capacité institutionnelle adéquate et de faire comprendre aux différents acteurs du secteur l'intérêt de la microfinance. À cette fin, un appui sera accordé comme suit: i) aux IMF pour leur permettre de parvenir à la viabilité institutionnelle et à l'autosuffisance financière par l'octroi d'une assistance technique, d'une formation et d'un appui opérationnel pendant la période de mise sur pied d'un volume viable d'opérations. (Par le biais de ces dons visant à apporter un soutien opérationnel, le projet devrait aider les IMF à étendre leurs activités à de nouveaux sites/clients en finançant le recrutement de personnel supplémentaire, l'achat d'équipement nouveau, la rénovation de l'infrastructure ainsi que d'autres dépenses essentielles.); ii) aux clients des IMF au niveau de la base par une formation à la gestion du crédit; iii) aux IFF en renforçant leur capacité par des activités d'assistance technique spécifiquement conçues pour les aider à monter ou élargir des programmes de microfinancement. La banque de développement des petites industries de l'Inde (SIDBI) et la SFMC envisageront aussi d'apporter un appui au capital social de certaines IMF à titre expérimental. Le projet encouragera le développement de compétences d'évaluation financière par l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités associant des experts nationaux et internationaux.

b) Fonds de crédit pour les programmes de microfinancement

Le projet ouvrira aussi une ligne de crédit (approximativement 99 millions de USD) à l'intention de la SFMC pour des opérations de rétrocession aux IMF et aux IFF qui entreprennent des programmes de microfinancement destinés à mettre le crédit à la disposition d'environ 540 000 emprunteurs. La SFMC examinera également la possibilité de fournir des fonds de crédit à certaines IFF comme les banques coopératives urbaines, les banques régionales rurales, les sociétés financières non bancaires, les coopératives de crédit, etc., aux fins de rétrocession aux IMF/groupes d'entraide et autres institutions partenaires ou par des prêts directs.

c) Orientations, activités de promotion et recherche-action

Afin de promouvoir un environnement plus favorable au secteur de la microfinance, le projet appuiera des études, des débats, des activités de promotion et de diffusion des idées tant directement que par un soutien aux réseaux de microfinancement toujours plus nombreux dans le pays. Il parrainera également les activités de recherche-action et d'expérimentation de nouveaux produits financiers et de méthodes inédites d'octroi du crédit.

Exécution du projet

Le projet sera mis en oeuvre sur une période de sept ans, divisée en deux phases, dans le cadre du mécanisme flexible de financement. La SIDBI assumera la responsabilité de l'exécution du projet. La SFMC sera chargée de la mise en oeuvre. Elle opérera au départ en tant que division autonome au sein de la SIDBI pour devenir ultérieurement une institution indépendante.

Caractéristiques importantes

Il s'agit du premier prêt à l'Inde dont l'emprunteur des fonds du FIDA sera une banque (la SIDBI) avec la caution du Gouvernement de l'Inde. Ce projet est le deuxième élaboré en étroite collaboration avec le DFID. Le partenariat prit corps lors d'un atelier de confrontation avec la réalité en juin 1998 à l'occasion duquel le FIDA a présenté son approche stratégique pour l'Inde à un groupe de parties prenantes, d'institutions des Nations Unies et d'organisations bilatérales. Dans la droite ligne de la stratégie adoptée par le FIDA pour atteindre les pauvres, le projet appuie le développement d'institutions de microfinance de base par le renforcement des capacités et l'apport de fonds à rétrocéder. De fait, le financement du FIDA est essentiellement destiné à la rétrocession. Le DFID financera sous forme de dons la composante renforcement des capacités. Il a déjà approuvé à cet effet un don de 16,5 millions de livres sterling. Les coûts restants, environ 86,0 millions de USD, soit 66 % du coût total, seront couverts par la SIDBI. Le projet tire partie de l'expérience acquise par le FIDA en Inde dans le domaine du financement rural et du microfinancement ainsi que de l'expérience de programmes appuyés par d'autres donateurs et s'inspire résolument des innovations qu'introduisent actuellement les institutions de microfinancement en Inde. Les caractéristiques novatrices les plus marquantes sont notamment: a) l'importance donnée à la transformation institutionnelle tant au niveau de la SIDBI qu'à celui des institutions intermédiaires; b) le solide soutien aux grandes orientations et aux activités de promotion pour instaurer un environnement plus favorable au secteur de la microfinance, à la fois directement par le biais de la SFMC et indirectement par un appui aux divers réseaux de praticiens du microfinancement; c) l'obtention de l'adhésion de la SIDBI et du DFID aux changements d'orientation et aux activités de mobilisation pour résoudre les problèmes cruciaux entravant la croissance du secteur de la microfinance. En outre, le projet a été élaboré dans la perspective de donner à ce secteur traditionnellement subventionné un caractère plus commercial.

Principales questions

Comme indiqué plus haut, le programme relève du mécanisme flexible de financement, qui prévoit environ dix déclencheurs pour passer aux phases successives. Bien que ces déclencheurs aient été dans l'ensemble convenus avec la SIDBI et qu'une note ait été signée entre le FIDA, le DFID et la SIDBI, le Gouvernement de l'Inde pourrait demander de retarder la date de réalisation de certains d'entre eux. Par ailleurs, un accord sur les commissions de garantie payables au Gouvernement et à la SIDBI doit encore être finalisé, bien qu'on ne s'attende pas à ce qu'il pose problème. De manière générale, le Gouvernement s'efforce actuellement de satisfaire aux conditions avant négociation plutôt qu'après, de sorte que les projets prennent effet plus rapidement.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a appuyé 14 projets (12 dûs à son initiative et deux cofinancés) pour un montant total de 281,55 millions de DTS. Cinq projets sont actuellement en cours d'exécution. Le programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh devrait prendre effet en février 2000.